

# L' énergie éolienne

## Chiffres-clés au 1<sup>er</sup> janvier 2006

- Contribution estimée de la Haute-Normandie au plan national éolien à l'horizon 2010 : 500 MW.
- 1 parc éolien en activité à Assigny en Seine-Maritime depuis janvier 2006 comprenant 6 éoliennes pour une puissance de 12 MW.
- 8 parcs éoliens autorisés en Seine-Maritime représentant 107,4 MW et 48 éoliennes.
- 1 parc éolien autorisé dans l'Eure représentant 12 MW et 4 éoliennes.

Source : Diren Haute-Normandie, Ademe

## Le contexte national

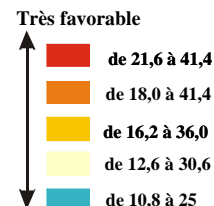
Dans le cadre de la " loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique " de la France du 13 juillet 2005 (loi POPE), il est prévu d'atteindre " 21 % de la consommation intérieure d'électricité d'origine renouvelable à l'horizon 2010 ".

Sachant que 14 % de cette électricité est produite par l'énergie hydraulique, c'est donc 7 % d'électricité supplémentaire qui sera produite essentiellement à partir de l'énergie éolienne.

Ainsi, sur le plan national la mise en place d'un niveau de puissance de l'ordre de 14 000 MW éolien, à l'horizon 2010, est actuellement le plus communément admis.

## Le gisement éolien en France

Vitesse moyenne du vent, en km/h, à 50 m au dessus du sol et selon le relief



## Le contexte régional et départemental

L'ADEME sur la base d'une étude de France Energie Eolienne retient une contribution pour la Haute-Normandie de 5 % soit 500 MW dont 335 MW pour la Seine-Maritime et 165 MW pour le département de l'Eure.

La réalisation de cet objectif de 500 MW, sur la base de machine de 2 à 3 MW de puissance unitaire se traduira par l'installation d'une quarantaine de parcs de 12 MW, et de 170 à 250 machines.

## Les projets en Haute-Normandie

Actuellement, la Haute-Normandie compte 40-50 projets en cours d'étude, à des stades différents d'avancement.

11 parcs éoliens sont en cours d'instruction auprès des services de l'Etat en Seine-Maritime, représentant 150 MW et 73 éoliennes et 6 parcs dans l'Eure



Le parc éolien d'Assigny en Seine-Maritime est en activité depuis le mois de janvier 2006.

représentant 25 éoliennes et 60 MW. Ces parcs éoliens ne seront pas obligatoirement tous autorisés.

En Seine-Maritime, 8 parcs éoliens ont été autorisés par le préfet depuis 2001 pour 107,4 MW ainsi que 48 éoliennes. Dans l'Eure, 1 parc de 4 éoliennes pour 8 MW a été autorisé.

30 MW ont été refusés ou classés sans suite en Seine-Maritime.

Le projet en mer d'ENERTRAG de 21 éoliennes au large de Veulettes-sur-mer pour une puissance de 105 MW a été sélectionné dans le cadre d'un appel d'offre national.

Enfin, le premier parc éolien en activité depuis janvier 2006 en Seine-Maritime est celui de la société Energie Team à Assigny comprenant 6 éoliennes pour 12 MW.

## Pour en savoir plus :

<http://www.ecologie.gouv.fr>

<http://www.ademe.fr>